



## **MUNICIPALITÉ DE STE-PRAXÈDE**

### **Rapport du maire Daniel Talbot**

### **Présenté le 4 juin 2018**

Rapport présenté par Monsieur le Maire Daniel Talbot sur la situation financière de la Municipalité de Ste-Praxède.

Chers contribuables,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal, je dépose mon rapport aux citoyens concernant le rapport financier de l'année 2017.

#### **LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE L'ANNÉE 2017**

La vérification a été effectuée par la firme comptable "Raymond, Chabot, Grant, Thornton" en date du 12 février 2018. Ces états financiers représentent fidèlement les états des opérations de la Municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2017, ainsi que sa situation financière constatée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

#### **LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS**

Voici les données vérifiées de l'année 2017

- Revenus de fonctionnement	+ 780 428 \$
- Dépenses de fonctionnement	- 791 876 \$
- Surplus accumulé non affecté prévu au budget 2017	+ 58 000 \$
- Amortissement des immobilisations	+ 59 574 \$
- Investissement du seuil TECQ	- 6 680 \$
- <b><u>Excédent de l'année 2017 (Surplus 2017)</u></b>	<b>+ 99 446 \$</b>

#### **PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2017**

La municipalité a continué de réaliser des travaux de voirie pour maintenir une bonne qualité de ses infrastructures. Nous avons aussi construit le garage municipal et procéder au pavage du terrain de tennis, le tout dans le cadre de la subvention TECQ.

#### **ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE 2018**

Le conseil municipal de Ste-Praxède réalisera cette année, plusieurs travaux en lien avec les infrastructures municipales. Tous les élus souhaitent assurer une saine gestion, et vous offrir de bons services en maintenant un taux de taxe foncière raisonnable.

Daniel Talbot, maire  
Municipalité Sainte-Praxède